

**2ème
degré**

MUTATIONS 2020 - Maîtres contractuels
Demande d'inscription au mouvement

INTRA ACADEMIE

Cadre réservé à la CAE

Dossier n° :

Codification

Demande de MUTATION dans l'académie

Demande de PREMIER EMPLOI en contrat définitif

Identité du demandeur :

Nom :		Prénom :	
Nom de jeune fille :		Date naiss. :	
Adresse :			
	Commune :		Code postal :
Téléphone fixe :		Téléphone portable :	
Adresse électronique :			
Discipline de CONTRAT :		Option :	
Autres disciplines pouvant être enseignées :			

Situation administrative.

<input type="checkbox"/> date du contrat définitif		<input type="checkbox"/> date contrat provisoire		
Concours (*)	<input type="checkbox"/> CAFEP	<input type="checkbox"/> CAER	<input type="checkbox"/> concours réservé	<input type="checkbox"/> autre (préciser) :
<input type="checkbox"/> autre situation (réintégration, disponibilité, congé) depuis le				
Echelle de rémunération :		Echelon :		

Ancienneté de service, d'enseignement, de direction ou de formation dans l'Enseignement privé sous contrat et dans l'Enseignement public (Article 5.5.2)	
--	--

Etablissement principal : Nom :			
Adresse :		Académie :	
Commune :		Code postal :	
Téléphone :		Fax :	

Spécialités enseignées	Collège	L.P.	L.E.G.	L.T.	Post-Bac	Total

Motif de la demande.

<input type="checkbox"/> impératifs familiaux	<input type="checkbox"/> raisons médicales	<input type="checkbox"/> vie religieuse
<input type="checkbox"/> autres raisons :		

Joindre à votre dossier toutes les pièces justifiant le motif de votre demande

VŒUX

Je souhaite une mutation dans les secteurs géographiques suivants :

1) <input type="text"/>	3) <input type="text"/>
2) <input type="text"/>	4) <input type="text"/>

tous secteurs géographiques

à temps complet à temps partiel Nombre d'heures souhaité :

Autres précisions :

A :		Signature du maître :	
Le :			

Reçu et remis copie à l'enseignant le :		Signature	
		du chef d'établissement :	

(*) joindre un justificatif du concours obtenu (uniquement lauréats concours 2019)

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE POURRONT PAS ETRE EXAMINES PAR LA CAE.

CNE2/2019.1079b